

Assemblée générale ordinaire 2018 de l'APE-Jorat

Jeudi 8 novembre 2018 à 19h00

Salle de conférences du Forum, Savigny

PROCÈS VERBAL

Séance ouverte à 19h04 par Mathieu Janin, président de l'APE-Jorat. Mathieu Janin remercie chaleureusement la commune de Savigny pour nous avoir mis à disposition la salle de conférence du Forum de Savigny.

I. Liste des présences

Excusés : M. Marc Oran (comité APE Jorat), M. Jean-François Détraz (directeur EPS Oron-Palézieux), Mme Murielle Prédi (Municipale à Mézières), M. Gérald Morier-Genoud (Directeur EPS du Jorat), Mme Muriel Heiniger-Wassenberg (infirmière scolaire EPS du Jorat), M. Jean-Claude Serex (Municipal à Maraçon, Entente intercommunale de l'EPS Oron-Palézieux). Sept familles membres de l'APE Jorat se sont également excusées.

II. Admission-démissions

Au cours de l'exercice 2017/2018, l'APE-Jorat a enregistré :

- 12 admissions de nouveaux membres
- 4 démissions et radiations de membres

A la fin juillet 2018, l'APE-Jorat comptait 145 membres au total, dont 16 membres invités (Municipaux, contacts école, etc.)

En ce qui concerne le groupe Oron-Palézieux que nous accueillons *ad interim* depuis le printemps 2018, l'APE-Jorat a enregistré 1 admission de nouveau membre et 1 démission. A la fin juillet 2018, ce groupe comptait 29 membres au total, dont 4 membres invités (Municipaux, contacts école, etc.)

III. Désignation d'un scrutateur

Mme Corine Janin accepte volontiers le rôle de scrutatrice.

IV. Approbation du PV de l'Assemblée générale 2017

Le PV de l'Assemblée générale 2017 est approuvé à l'unanimité et sans modification.

V. Activités

A. Rapport d'activités de l'année 2017-2018

Transports scolaires : Investissement extraordinaire du comité au cours du 1^{er} semestre 2017-2018 en raison des nombreux et importants problèmes de transports scolaires. Suite à la relance de l'APE-Jorat, le Conseil intercommunal de l'ASIJ a fait une étude récente de la pétition déposée par l'APE-Jorat. Un des points de cette pétition concernait la mise en place d'une enquête sur les dysfonctionnements liés aux transports scolaires. Cette enquête sera faite par la Commission de gestion de l'ASIJ. En revanche, l'ASIJ refuse d'entrer en matière pour l'étude d'un Plan de Mobilité Scolaire.

APE Oron-Palézieux : Depuis le printemps 2018, l'APE-Jorat accueille *ad interim* les membres de cet ancien groupe, dans l'attente d'une fusion éventuelle ou de la relance du groupe local. Le comité APE-Jorat a déjà rencontré à deux reprises le directeur de l'EPS Oron-Palézieux ainsi que l'un des municipaux de l'Entente intercommunale de l'établissement. Cette reprise du groupe APE Oron-Palézieux permet de couvrir le même secteur que l'APERO qui gère l'accueil parascolaire pour les deux établissements scolaires du Jorat et d'Oron-Palézieux, et ainsi d'élargir la vue d'ensemble autour du fonctionnement de l'école (Jorat vs. Oron-Palézieux).

Conseil d'Etablissement de l'EPS du Jorat : L'APE-Jorat, avec le soutien des parents d'élèves et de certains conseillers communaux, a pu obtenir de l'ASIJ la modification de 3 points importants du règlement :

- L'augmentation du nombre de représentants par quart de 3 à 4 membres pour un total s'élevant ainsi à 16 membres au lieu de 12.
- Les séances sont désormais publiques.
- L'APE-Jorat a désormais un siège permanent au sein du quart « associatif »

Cours d'initiation aux premiers secours : Ce cours a eu lieu le 2 septembre 2017, et a eu un vif succès. Il était destiné aux enfants et ados de 5 à 16 ans. Il sera probablement réorganisé prochainement.

Initiation au yoga : Cours organisé les 28 avril et 16 juin 2018. Il était destiné aux parents et enfants, avec deux groupes distincts pour les enfants de 4 à 9 ans et de 10 à 16 ans. Une séance supplémentaire est organisée durant le premier semestre 2019.

Conférence « Ni hérisson, ni paillason » : Cette conférence a eu lieu le 9 novembre 2017 à la suite de l'Assemblée générale de notre APE-Jorat. Elle était animée par Mmes Séphora Martin et Raquel Olivadoti, formatrices/coaches certifiées. Durant cette conférence, les intervenantes avaient pour objectifs de permettre aux parents présents : d'expérimenter des outils de communication pour formuler des remarques à

leurs enfants de façon constructive et non violente, puisque nos comportements influencent ceux de nos enfants ; et de découvrir la posture du parent coach pour aider nos enfants dans leur communication avec les autres afin qu'ils ne soient ni hérisson, ni paillason.

Initiation au Parkour : Cette activité a eu lieu le 26 mai 2018. Elle a vu la participation d'une trentaine d'enfants de 9 à 14 ans répartis en 2 groupes d'âges. Elle était animée par un « traceur » de l'école Swiss Parkour de Lausanne. Il s'agit d'une pratique sportive nouvelle pouvant être pratiquée librement n'importe où. Cet art corporel, qui demande aux « traceurs » d'être de véritables félins, se joue de la gravité et se pratique en utilisant le mobilier urbain ou naturel comme obstacles à franchir en toute fluidité et rapidité par des sauts et des bonds. Ce cours a remporté un vif succès. Il est donc envisagé que ce cours soit réorganisé dans un futur proche.

Atelier Kiddibouge « Décollage immédiat » et « Goûter-massage » : Ces deux activités étaient organisées le 16 juin 2018, pour les parents et enfants.

Jardin des Parents : 8 séances ont été organisées tout au long de l'année scolaire 2017 – 2018. Il s'agit de séances libres durant lesquelles deux personnes qualifiées sont à disposition des parents qui souhaitent discuter des difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants et/ou en famille.

B. Présentations des projets d'activités pour l'année 2018-2019

Programme du 1^{er} semestre :

- **Conférence « Difficultés d'apprentissage et pédagogie compensatoire »** : Cette conférence a eu lieu le 1^{er} novembre 2018. Il y a eu peu de personnes présentes (~30), mais une bonne participation générale.
- **Conférence « Comment soutenir mon enfant dans ses apprentissages ? »** : Cette conférence est organisée à la suite de cette Assemblée générale.
- **Atelier Kiddibouge « Calendrier de l'Avent interactif »** : Activité organisée le 24 novembre 2018. Cet atelier est déjà presque complet.
- **Cours d'initiation au yoga et à la relaxation psycho-corporelle** : Cette activité est organisée le 8 décembre 2018, soit pour des enfants accompagnés ou non d'un parent. Deux groupes sont proposés : enfants de 7 à 12 ans, et dès 13 ans.
- **Jardin des parents** : Huit séances auront lieu dans la salle de paroisse de Mézières tout au long de l'année scolaire 2018 – 2019.

Programme du 2^{ème} semestre : ce programme est en cours d'élaboration. Un membre présent suggère de réorganiser un cours Pro-Vélo.

VI. Comptes de l'APE-Jorat

A. Rapport de la caissière

Présentation d'un comparatif entre les deux dernières années :

	<u>31.07.2018</u>	<u>31.07.2017</u>
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	705.20	718.50
CCP	13'485.91	13'581.86
Trésorerie	14'191.11	14'300.36
Actifs transitoires	200.00	25.90
ACTIF	14'391.11	14 326.26

	<u>31.07.2018</u>	<u>31.07.2017</u>
PASSIF	CHF	CHF
Créanciers	0.00	2'070
Passifs de régularisation	2'175	552.50
Fonds le Miam's (réserve)	3'439.75	3'439.75
Capital propre / Capital social	5'103.44	5'103.44
Bénéfice reporté	3'160.57	3'507.22
Perte / Bénéfice de l'exercice	512.35	-346.65
Bénéfice à reporter	3 672.92	3 160.57
PASSIF	14'391.11	14'326.26

	<u>31.07.2018</u>	<u>31.07.2017</u>
PRODUITS	CHF	CHF
Cotisations	5'292.50	3'950
Produits des manifestations	191.10	156.80
Produits des cours	1'827.00	1'578.10
PRODUITS	7'310.60	5 684.90

	<u>31.07.2017</u>	<u>31.07.2016</u>
CHARGES	CHF	CHF
Frais de manifestations	-1'059.60	-2'096.70
Frais des cours	-2'780.10	-1'475.80
Cotisations APE Vaud	-2'470.00	-1'980.00
Fournitures de bureau	-108.15	-84.9
Autres charges administratives	-280.90	-323.65
Frais de banques et de comptes courant postal	-99.50	-70.5
CHARGES	-6'798.25	-6 031.55

B. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Pascal Wicht fait lecture du rapport des vérificateurs des comptes à la fin duquel les vérificateurs invitent l'Assemblée à approuver les comptes au 31 juillet 2018, et à donner décharge à la caissière et au comité.

C. Décharges du comité et de la caissière

Les comptes, le comité et l'exercice de la caissière sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donc donnée au comité et à la caissière pour les comptes.

D. Présentation du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2019 est présenté selon les tableaux ci-dessous :

<u>Recettes</u>	2019
	CHF
Cotisations (125 membres)	5'000.00
Activités	1'400.00
Utilisation fonds Miam's pour activités enfants	800
Total recettes	7'200.00

<u>Dépenses</u>	2019
	CHF
Activités	2'800.00
Cotisations reversées à l'apé-Vaud	2'500.00
Frais de port	150
Fournitures	100
Pub/imprimés	900
Site internet	350
Frais CCP	100
Réserve	300
Total dépenses	7'200.00

E. Fixation des cotisations pour le prochain exercice

Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle à CHF 40.-, dont CHF 20.- sont reversés à l'apé-Vaud pour assurer le fonctionnement de notre faîtière et pour soutenir les actions de l'apé-Vaud. Ces cotisations nous permettent également d'offrir des cours et conférences à tarif préférentiel pour les membres.

Il est rappelé qu'en cas de démission en cours d'année scolaire, la cotisation reste due.

F. Adoption du budget

Le budget est approuvé à l'unanimité.

VII. Nominations / Démissions

A. Vérificateurs des comptes et suppléants

Vérificateurs 2018 – 2019 : il est proposé de réélire M. Pascal Wicht et Mme Nicole Kuhn.

Suppléant vérificateur 2018 – 2019 : il est proposé de réélire M. Fabrice Portmann.

Ces trois personnes sont réélues à l'unanimité.

B. Comité

M. Mathieu Janin annonce sa décision de quitter la présidence et le comité de l'APE-Jorat. Il explique les motivations de sa démission. Après huit années de présidence, tout d'abord de l'APE-Savigny-Forel, une fusion de cette dernière avec l'APE de Mézières et environs pour créer l'APE-Jorat et un rapprochement cette dernière année avec le groupe d'Oron-Palézieux, il était temps pour lui de passer la main à un parent d'élèves plus jeune, surtout que le président sortant n'a plus d'enfant scolarisé dans la région depuis plusieurs années, son plus jeune fils terminant normalement ses études au gymnase à Lausanne l'été prochain. N'ayant pas voulu quitter le navire avant la fin de la tempête – plus précisément le règlement du dossier des transports scolaires – pour ne pas empoisonner la vie de son successeur éventuel, la période actuelle était favorable à ce passage de témoin. M. Mathieu Janin propose Mme Christine Muller pour lui succéder à la présidence de l'APE-Jorat. Mme Christine Muller est maman d'élèves domiciliée à Servion, membre responsable pour le comité du dossier sur les transports scolaires, et représentante des parents d'élèves au sein du Conseil d'établissement du Jorat.

Autre membre démissionnaire, Marc Oran quitte également le comité qui redevient exclusivement féminin.

Mathieu Janin lance un appel aux bonnes volontés qui voudraient s'investir dans l'APE-Jorat.

La composition du nouveau comité est la suivante :

Prénom, nom	Fonction
Christine Muller	Présidente
Catherine Ngom-Bru	Secrétaire
Sonia Corrado	Trésorière
Corine Guyaz	Jardin des Parents, activités
Orbiccia Riccio-Wicht	Gestion des membres

Le nouveau comité est approuvé à l'applaudimètre.

Le comité remercie chaleureusement Mathieu Janin pour son investissement tout au long de ces nombreuses années.

Autre membre démissionnaire cette année, Marc Oran est également sincèrement remercié de son travail effectué au comité depuis son entrée en fonction en 2014.

VIII. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été reçue en avance. Aucune proposition n'est non plus faite par l'assemblée.

La séance est levée à 19h45.